

**Descriptif du programme
Agriculture et sécurité alimentaire
2010-2015**

Version publique

Direction générale des programmes et des partenariats
Centre de recherches pour le développement international

Avril 2010

Table des matières

SIGLES	II
1. RÉSUMÉ	1
2. CONTEXTE	2
A. OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT ET ANALYSE SITUATIONNELLE	2
B. À PROPOS DU PROGRAMME.....	7
3. DÉMARCHE	11
A. OBJECTIF	11
B. INCIDENCES.....	11
C. STRATÉGIE ET DÉMARCHE EN MATIÈRE DE PROGRAMMATION	13
D. PRIORITÉS PAR RÉGION	16
4. RÉFÉRENCES	20

Sigles

ACCA	Adaptation aux changements climatiques en Afrique
ACDI	Agence canadienne de développement international
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
[région] ALC	[région] Amérique latine et Caraïbes
ASA	[programme] Agriculture et sécurité alimentaire
CAD	dollar canadien
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCRSAI	Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale
[région] MOAN	[région] Moyen-Orient et Afrique du Nord
ONG	organisation non gouvernementale
PRE	[programme] Pauvreté rurale et environnement
PURE	[programme] Pauvreté urbaine et environnement
SNRA	système national de recherche agricole
TIC	technologies de l'information et de la communication
TIC-D	[domaine de programme] Technologies de l'information et de la communication au service du développement

1. Résumé

L'ère des aliments bon marché est révolue, et les pays en développement sont de plus en plus touchés par les pénuries, le coût croissant de la nourriture et les fluctuations extrêmement prononcées des prix. Il est donc nécessaire d'accomplir des progrès technologiques, d'adopter des politiques agroalimentaires judicieuses et de mettre en oeuvre des innovations et des mesures de développement communautaire pouvant passer à grande échelle. Pour être efficaces, ces améliorations doivent être économiquement viables et socialement acceptables et n'entraîner aucun dommage à l'environnement qui pourrait présenter des risques pour les générations futures.

L'une des hypothèses fondamentales sur lesquelles repose le programme Agriculture et sécurité alimentaire (ASA) – et qui est étayée par l'expérience dans le domaine du développement –, c'est que l'agriculture à petite échelle est un facteur clé pour ce qui est de favoriser la réduction de la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire. C'est cette hypothèse que l'on tâchera d'examiner dans divers contextes au cours des cinq années que durera le programme. Ce dernier soutient donc la recherche visant à aider les petites exploitations agricoles à accroître leur productivité, leur résilience et leur rentabilité. Les travaux doivent non seulement cerner les possibilités de production sur les exploitations, mais aussi étudier les marchés et les chaînes de valeur qui relient les producteurs aux consommateurs, y compris les technologies de l'information et de la communication. Ces travaux cadrent avec les priorités qui se dessinent tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, qui investissent aujourd'hui davantage dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le programme est conçu de manière à occuper les créneaux où excelle le CRDI, tout en demeurant à l'affût des activités des autres bailleurs de fonds et du milieu de la recherche au service du développement dans son ensemble, et prêt à exploiter les synergies possibles.

Le CRDI soutient depuis longtemps l'exécution de recherches solides en agriculture et en gestion des ressources naturelles. Le nouveau programme ASA profitera des occasions de faire fond sur la programmation antérieure du Centre en faisant porter principalement son action sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Il sera en mesure, par exemple, de soutenir des recherches effectuées auprès de petits producteurs qui sont laissés de côté par les vastes programmes visant à accroître la productivité, en particulier ceux qui vivent dans des endroits à potentiel faible ou moyen ou là où l'accès à la terre, à l'eau et à d'autres ressources est insuffisant ou contesté.

Le programme ASA a pour objet de financer des recherches créant de nouvelles possibilités pour une agriculture plus équitable et plus productive, en vue d'accroître la sécurité alimentaire et la sécurité du revenu des hommes et des femmes pauvres vivant dans les pays en développement. En collaboration avec différents organismes de ces pays et du Canada, le programme s'emploiera à concevoir et à mettre à l'essai des innovations (d'ordre technologique, institutionnel, politique, économique et social) qui permettront d'intensifier et de diversifier l'agriculture à petite échelle, d'améliorer la qualité nutritionnelle des cultures et d'accroître les revenus, et ce, sans entraîner de répercussions néfastes sur la société ni sur l'environnement.

De concert avec des partenaires de recherche actuels très performants, de même qu'avec de nouveaux bénéficiaires des subventions du CRDI, l'équipe du programme ASA donnera suite à des notes conceptuelles et prendra une part active à l'élaboration de propositions. Les deux premières années, la majeure partie du budget du programme sera affectée au Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale (FCRSAI), un fonds quinquennal visant l'établissement de partenariats réunissant des chercheurs du Canada et du Sud en vue de l'exécution de travaux de recherche appliquée pour remédier à l'insécurité alimentaire dans les pays en développement. Par souci d'équilibre, on accordera la priorité à des sujets et à des pays complémentaires où le FCRSAI n'est pas présent.

Bien que les axes thématiques du programme soient de portée mondiale, ils seront déclinés différemment selon les contextes régionaux et les besoins propres à l'Afrique subsaharienne, à l'Asie du Sud, à l'Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord, ainsi qu'à l'Amérique latine et aux Caraïbes, et les priorités de recherche précises seront établies en conséquence.

2. Contexte

a. Obstacles au développement et analyse situationnelle

L'augmentation du prix des aliments survenue en 2008 a une fois de plus mis en relief les liens entre la pauvreté et la sécurité alimentaire, le nombre de pauvres s'étant accru d'environ 100 millions (Ivanic et Martin, 2008; Nations Unies, 2008). Selon le seuil de pauvreté établi à 1 \$ par jour, 17 % des habitants des pays en développement, soit un milliard d'êtres humains, sont pauvres (Chen et Ravallion, 2008); de 70 à 75 % d'entre eux vivent en milieu rural. Les pauvres consacrent plus de 50 % de leur revenu à leur alimentation (Banerjee et Duflo, 2006) et pourtant, beaucoup n'obtiennent pas l'apport calorique et protéinique quotidien recommandé (von Grebmer et coll., 2008). Non seulement ne mangent-ils pas assez, mais ils ont aussi un régime alimentaire peu varié et présentent souvent des carences en micronutriments essentiels comme le fer, l'iode, le zinc et la vitamine A (Ahmed et coll., 2007). De plus, une large proportion des personnes pauvres vivant en milieu rural dépendent complètement ou en partie d'aliments achetés, et ce, même si elles tirent leur subsistance principalement de l'agriculture. Nombre d'entre elles ne possèdent pas de terre ou n'ont accès qu'à de très petites exploitations. Par conséquent, elles comptent essentiellement sur le revenu qu'elles touchent en échange de leurs travaux agricoles, auquel peut s'ajouter le produit de l'exploitation de ressources communes (ressources forestières et halieutiques, entre autres).

La définition de la sécurité alimentaire, autrefois axée sur la disponibilité physique de réserves de nourriture, est aujourd'hui plus complexe : l'on estime en effet que cette notion est liée à la pauvreté des particuliers et des ménages. Selon la déclaration qui a émané du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ».

Cette définition englobe les trois « piliers » de la sécurité alimentaire, soit la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation de la nourriture.

Les hausses rapides du prix des aliments attirent l'attention sur les marchés internationaux, en particulier en ce qui concerne les denrées dont seule une petite partie de la production est négociée sur les marchés comme le riz, et soulèvent des questions relatives au juste équilibre à trouver entre l'autosuffisance alimentaire et le recours aux importations. Le prix élevé des denrées agricoles peut être avantageux pour les agriculteurs, mais l'augmentation du coût des aliments cause du tort aux consommateurs – tant en milieu urbain que rural – qui sont des acheteurs nets de nourriture. La dégradation de l'environnement, la diminution de la biodiversité agricole et les inquiétudes au sujet des changements climatiques laissent entrevoir une variabilité de la production et peut-être une évolution de la répartition géographique des cultures et des limites de productivité. Face à cette situation, on peut se demander si la tendance à la baisse des prix des aliments, observée depuis 150 ans (mais de façon cyclique), n'est pas arrivée à son terme, et si nous devons nous attendre à des pénuries croissantes, à des aliments plus coûteux et peut-être aussi à des fluctuations extrêmement prononcées des prix.

L'agriculture durable exige l'adoption de pratiques locales dynamiques, ainsi que de lois et de politiques favorisant une exploitation optimale de la biodiversité agricole. L'adaptation aux changements climatiques dépendra, dans une très large mesure, de la capacité de reconnaître, d'exploiter et d'utiliser adéquatement des espèces animales et des variétés de plantes et d'arbres plus résilientes. La diversité génétique est indispensable à l'intensification et à la diversification de systèmes de production alimentaire pouvant résister à l'évolution du milieu ambiant. La biodiversité agricole constitue une source précieuse – quoique sous-estimée et inexploitée – de vitamines et de minéraux pouvant pallier les carences nutritionnelles.

En de nombreux endroits, le fossé qui sépare les pauvres des mieux nantis s'élargit. En outre, la pauvreté et la faim comportent d'importants aspects sexospécifiques en ce qu'elles touchent les hommes et les femmes différemment (à la fois comme producteurs et comme consommateurs d'aliments). L'accès aux ressources est fréquemment inégal. Les ménages vivant dans une extrême pauvreté sont généralement dirigés par une femme, et même au sein des ménages ayant à leur tête un homme et une femme, ce sont les hommes et les garçons qui jouissent d'un accès privilégié à la nourriture et qui sont les mieux nourris. Souvent, les membres de minorités ethniques, de populations autochtones et de castes inférieures de même que les personnes âgées, malades et handicapées n'ont accès ni aux ressources, ni aux marchés, ce qui les rend d'autant plus susceptibles d'être victimes de la pauvreté et de la faim. En dépit de ces contraintes, les pauvres, hommes et femmes, s'adaptent et innovent, et peuvent bénéficier des percées scientifiques et technologiques. Les activités de recherche qui visent à aider les petites exploitations agricoles à accroître leur productivité, leur résilience et leur rentabilité peuvent donc revêtir pour eux une immense utilité.

Il est amplement reconnu que l'agriculture à petite échelle est un facteur clé de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté. Des données empiriques probantes montrent que l'essor de l'agriculture à petite échelle se traduit par une

diminution importante de la pauvreté et contribue aussi à une plus grande égalité économique dans la plupart des cas (sauf en Amérique latine et, dans une moindre mesure, en Afrique du Nord, en raison du grand manque d'équité en matière de propriété foncière) (Lipton, 2005; Timmer et Akkus, 2008). L'Organisation des Nations Unies estime que la croissance économique générée par l'agriculture bénéficie quatre fois plus à la moitié la plus pauvre de la population, en moyenne, que la croissance engendrée par d'autres activités (Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, 2008). La recherche constitue une stratégie clé pour ce qui est de favoriser l'essor de l'agriculture et d'accroître la sécurité alimentaire. Les chercheurs doivent cependant tenir compte du fait que la production agricole et la pauvreté en milieu rural se présentent sous des formes très différentes en fonction des régions (ce point a été souligné dans le *Rapport sur le développement dans le monde 2008* de la Banque mondiale).

De 1980 à 1985, les fonds de développement consacrés à des dépenses en agriculture aux fins du développement représentaient en moyenne quelque 17 % de la totalité de l'aide publique au développement. Cette proportion n'a cessé de diminuer, jusqu'à atteindre moins de 4 % de l'ensemble de l'aide pour la décennie en cours. Par suite de cette longue période de négligence et de sous-investissement, l'augmentation des rendements agricoles a stagné, l'équilibre entre l'offre et la demande mondiales s'est détérioré, et le nombre de personnes pauvres ou sous-alimentées est demeuré élevé. Les pays en développement commencent à s'attaquer à ce problème en haussant le financement destiné à leur système national de recherche agricole (SNRA). Le Canada s'est maintenant engagé à consacrer une somme additionnelle de 600 millions CAD à l'agriculture et à la sécurité alimentaire au cours des trois prochaines années (d'autres bailleurs de fonds, dont la Banque mondiale, ont également annoncé qu'ils allaient accroître leur aide à l'agriculture). La Chine a fait savoir pour sa part qu'elle construira dix centres de technologie agricole en Afrique afin de faire bénéficier le continent de son expertise agricole; le premier de ces établissements, situé au Mozambique, doit être inauguré en 2010.

La sécurité alimentaire est aujourd'hui l'un des trois thèmes prioritaires de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). De toute évidence, le milieu de la recherche au Canada nourrit un vif intérêt pour la question (ainsi qu'en témoignent la semaine internationale tenue à l'Université de l'Alberta en février 2009, la conférence du Couchiching Institute on Public Affairs qui avait pour sujet *The Global Politics of Food* en août 2009 et la conférence sur la sécurité alimentaire mondiale qui a eu lieu à l'Université McGill en octobre 2009). Le Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale (FCRSAI), dont la création a été annoncée le 16 octobre 2009, fournit à l'ACDI et au CRDI un nouveau mécanisme commun qui leur permet d'aider le milieu canadien de la recherche sur l'agriculture et la sécurité alimentaire à engager le dialogue avec les chercheurs des pays du Sud.

En Afrique, la sécurité alimentaire et le développement agricole sont des préoccupations de premier plan. Les activités de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) vont bon train : des programmes bien subventionnés portant sur la mise au point de semences, la santé des sols, l'accès aux marchés et les politiques y sont mis en oeuvre. L'idée à l'origine de l'AGRA était de créer un formidable élan en

vue d'augmenter la productivité de l'agriculture à petite échelle. Il existe donc, pour ASA, des occasions de contribution stratégique : trouver de bonnes pratiques permettant de relier les nouveaux modèles de développement et les nouvelles technologies agricoles aux systèmes d'exploitation agricole et aux moyens de subsistance déjà en place; examiner d'autres aspects importants de la sécurité alimentaire, tels que la production animale, la pisciculture et la qualité nutritionnelle des aliments; miser sur les endroits ayant un potentiel faible ou moyen. La stratégie adoptée par l'AGRA cible principalement certaines régions, certaines cultures et certains groupes d'agriculteurs des endroits à potentiel élevé. Il faut donc mettre sur pied d'autres initiatives pour aider les millions de petits exploitants qui se trouvent dans tous les endroits où le potentiel agricole n'est pas élevé.

En Asie et en Amérique latine, où s'est opérée la dernière révolution verte, des millions de petits exploitants agricoles ont été laissés de côté. En outre, l'utilisation (ou la surutilisation) d'engrais et de produits agrochimiques de même que l'utilisation de l'eau à des fins d'irrigation ont souvent entraîné des problèmes environnementaux. Les agriculteurs des endroits où le potentiel agricole est faible ou moyen (caractérisés par certaines conditions agroécologiques, par des systèmes de production très divers et par un accès assez limité aux marchés) peuvent aussi contribuer à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Le tiers de la population des pays en développement vit dans des endroits où le potentiel agricole est relativement faible. Ces derniers représentent 54 % de l'ensemble des zones agricoles, 45 % des terres cultivables et 30 % de la valeur totale de la production. La révolution verte a connu ses succès les plus éclatants en Asie et en Amérique latine, où elle a permis d'accroître le rendement du riz et du blé dans les endroits à potentiel élevé se prêtant à une production intensive.

- Pour augmenter la productivité ailleurs, il faudra affronter des conditions agroécologiques et socioéconomiques plus diverses et plus difficiles et assurer une meilleure gestion de l'environnement.
- Il faudra trouver des moyens efficaces de faire passer à grande échelle des solutions de gestion durable des sols.
- On accorde actuellement beaucoup d'attention aux cultures vivrières de base, mais il faudra s'intéresser davantage aux cultures sous-utilisées, à l'élevage dans les parcours naturels et à la pisciculture, ainsi qu'aux marchés où sont écoulés les produits de ces activités.

Il est indispensable de réaliser des percées technologiques et de mettre en place des politiques plus éclairées, ainsi que des pratiques de développement communautaire et des innovations institutionnelles pouvant être appliquées à grande échelle. Pour être efficaces, ces améliorations devront toutefois s'avérer économiquement viables et socialement acceptables. Des essais ont montré que la phytosélection participative peut être avantageuse pour produire un large éventail de variétés qui répondent aux besoins locaux. Il faudra néanmoins trouver des moyens d'en assurer le passage à grande échelle. Un vide important subsiste en Afrique subsaharienne, où la phytosélection participative a été peu utilisée, alors qu'elle y serait on ne peut plus efficace. On a besoin de marchés plus fonctionnels, de technologies d'après-récolte et de chaînes de valeur qui servent véritablement les intérêts des petits exploitants agricoles. En outre, l'incertitude engendrée par les changements climatiques nécessitera que l'on exécute des travaux de recherche en vue de créer des variétés (par exemple des variétés tolérant la sécheresse), d'assurer une meilleure gestion des sols et de l'eau et d'acquérir une connaissance approfondie des enjeux liés à la contestation des droits et de l'accès aux ressources (en raison des migrations). La pertinence des différentes solutions élaborées dépend d'aspects sexospécifiques. Par conséquent, toutes les activités de recherche doivent être abordées dès le départ selon une optique sexospécifique rigoureuse. Les taux élevés de migration vers les zones urbaines faisant augmenter le nombre d'acheteurs nets de nourriture, il faut adopter des politiques de sécurité alimentaire plus complexes qui établissent un équilibre entre les mesures incitatives favorisant la production intérieure et l'intégration accrue des marchés alimentaires internationaux.

Pratiquer l'agriculture dans des conditions marginales en Afrique de l'Ouest

Deux projets examinant des façons d'établir des liens entre la gestion de l'environnement et des ressources et l'amélioration des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire ont été approuvés en 2009 (le projet n° 105431, Accroître la résilience des moyens de subsistance pour atténuer la pauvreté dans les zones semi-arides de l'Afrique de l'Ouest, et le projet n° 105948, Amélioration des moyens d'existence et de la gestion des ressources naturelles pour une sécurité alimentaire durable au Sahel). Les activités de recherche exécutées par le passé au sujet des systèmes de production légumière et animale en Afrique de l'Ouest ont permis de constituer une assise solide pour la production, mais n'ont pas établi de liens avec les marchés et les consommateurs. En Afrique de l'Ouest, un projet régional (le projet n° 105431) donne aux agriculteurs et aux chercheurs la possibilité d'unir leurs efforts pour mettre à l'essai des systèmes de production légumière et animale et les faire passer à grande échelle, évaluer les chaînes de valeur, faire l'expérience de nouvelles formes d'entreprise permettant aux agriculteurs pauvres (surtout aux femmes) de participer aux chaînes de valeur et collaborer avec les responsables des politiques à l'élaboration de choix de politiques favorables aux pauvres. De même, des travaux de recherche exécutés antérieurement dans deux pays du Sahel, le Mali et le Burkina Faso, ont permis de trouver un large éventail de technologies pouvant s'appliquer à la gestion de l'environnement et des ressources et à la production agricole, et possédant les qualités voulues pour favoriser la gestion durable des ressources et accroître la sécurité alimentaire. Pourtant, la plupart demeurent inutilisées. Le second projet (le projet n° 105948) intègre des considérations relatives aux ressources, à l'environnement et au rendement; les chercheurs choisissent et mettent à l'essai, en collaboration avec les agriculteurs, les combinaisons les plus prometteuses et s'efforcent de trouver des moyens de répandre l'utilisation de ces technologies et de faire en sorte qu'elles ne demeurent pas sur les tablettes mais soient bel et bien appliquées sur le terrain.

Le CRDI est réputé depuis longtemps pour les recherches qu'il appuie dans les domaines de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles. Depuis les années 1990, il soutient des recherches sur les populations rurales portant sur trois aspects clés, qui ont fait partie intégrante des travaux du programme Pauvreté rurale et environnement (PRE), dont le programme Agriculture et sécurité alimentaire (ASA) est la suite logique. Premièrement, un vaste ensemble de travaux sur la protection des ressources naturelles a permis de formuler des idées pour une gestion plus efficace de

l'eau et des bassins hydrographiques, pour la préservation et l'utilisation de la biodiversité et pour l'adoption de pratiques plus durables d'utilisation des sols. Une partie essentielle de ces travaux a été consacrée aux ressources communes et aux différends dont elles font souvent l'objet. Deuxièmement, le Centre a beaucoup investi dans la recherche visant à stimuler la production et la mise en commun de connaissances, par exemple en encourageant la participation des agriculteurs, la mise en place de systèmes de connaissances locaux, la vulgarisation et la communication en milieu rural et l'organisation de tribunes réunissant de multiples intervenants. Troisièmement, on a réalisé des recherches en vue de renforcer l'accès aux ressources et les droits d'utilisation des ressources, particulièrement chez les groupes marginalisés (groupes autochtones, personnes à faible revenu), et en mettant l'accent sur l'analyse du traitement équitable des sexes. Ces travaux ont peu abordé – et l'ont fait surtout récemment – les grands enjeux propres au développement rural tels que la croissance des revenus entraînée par l'amélioration des cultures (sauf dans le cas de la phytosélection participative), l'accès aux marchés et les liens entre le milieu rural et le milieu urbain.

En outre, le CRDI s'est fait le champion de la recherche sur l'agriculture urbaine dans les années 1990. Les travaux entrepris, qui se sont poursuivis dans le cadre de Pauvreté urbaine et environnement (PURE), ont mené à l'adoption d'une démarche fondée sur les chaînes de valeur, qui relie les producteurs périurbains et les consommateurs urbains. Cela cadre parfaitement avec les travaux de recherche sur les chaînes de valeur en milieu rural soutenus par PRE, qui seront poursuivis et approfondis par le programme ASA. Pour que les chaînes de valeur soient plus utiles, il faudra établir des systèmes d'information mieux conçus et plus efficaces, ce qui nécessitera des travaux de recherche visant une meilleure utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) (l'équipe du programme ASA tirera parti des enseignements émanant des projets ayant trait à l'agriculture et à la sécurité alimentaire appuyés par le domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement (TIC-D) pour ce qui est de la programmation dans les différentes régions).

Il est clairement possible de faire fond sur la programmation antérieure pour réorienter les efforts afin de les centrer sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Il faudra rester en phase avec les activités des autres bailleurs de fonds et des différents acteurs du milieu de la recherche au service du développement (le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), la Banque mondiale, les systèmes nationaux de recherche agricole et la Fondation Gates, entre autres), et le programme devra se doter d'une stratégie complémentaire misant sur les orientations des anciens programmes du Centre et ciblant les petits producteurs agricoles, tout en plaçant le CRDI dans une position favorable par rapport à d'autres grands sujets de recherche et à d'autres sources importantes de soutien à la recherche.

b. À propos du programme

La programmation antérieure du CRDI a mis en lumière la difficulté d'améliorer les conditions dans lesquelles se pratique l'agriculture à petite échelle sans surexploiter les ressources naturelles et endommager l'environnement. Les travaux de recherche ont

en outre révélé que, pour y arriver, il est souvent nécessaire d'adopter un éventail de mesures, notamment créer de meilleures institutions et des politiques plus judicieuses, prêter attention aux problèmes d'accès aux ressources, trouver des moyens d'assurer une gestion plus efficace des bassins hydrographiques, exploiter et préserver adéquatement la biodiversité et se doter de pratiques durables d'utilisation du sol. L'adoption des innovations destinées aux exploitations agricoles reste souvent limitée, soit en raison de facteurs économiques défavorables (par exemple, si le coût est trop élevé ou que cela demande trop de travail), soit parce que l'accès aux ressources et les droits d'utilisation des ressources sont mal définis ou font l'objet de différends, ou encore parce que les programmes de vulgarisation ou de formation sont coûteux et difficiles à réaliser. Comme cela a été souligné dans l'examen externe du programme PRE, il existe une lacune importante à combler : on doit trouver des moyens de tirer parti des recherches antérieures, en y intégrant les améliorations nécessaires, pour faire apporter des modifications aux politiques relatives à la pauvreté ou à l'environnement. Cela pourrait aller jusqu'à la conception de façons de procéder, pouvant être mises à l'échelle, afin d'améliorer les marchés ruraux et la production agricole de manière à réduire la pauvreté et à favoriser la sécurité alimentaire. Les décideurs ne font pas invariablement preuve de volonté politique et ne possèdent pas toujours, à l'évidence, les connaissances techniques nécessaires pour concevoir et mettre en place des politiques et des institutions plus appropriées, mais l'examen externe du programme PRE a permis de constater que l'équipe dispose d'une solide expérience et compte à son actif quelques réussites appréciables sous forme de projets ayant exercé une influence sur les politiques. D'après les auteurs de l'examen, des changements ont été apportés aux politiques dans des domaines clés. Qu'il suffise de mentionner la nouvelle politique de l'eau en Bolivie, la reconnaissance des droits des peuples autochtones relativement aux plantes médicinales traditionnelles au Kenya, les modifications apportées à la loi sur les forêts et l'élaboration de la politique de l'eau au Bhoutan; on a de plus reconnu que le droit coutumier en matière de foresterie communautaire et de biodiversité devait avoir préséance sur les lois nationales dans l'État du Nagaland en Inde, au Népal, au Bangladesh, au Burkina Faso et au Sénégal, et on a procédé à la décentralisation des pêches et des forêts au Cambodge.

Dans le prolongement des recherches antérieures, on continuera d'exploiter certains axes thématiques et centres d'intérêt. Le programme ASA fera fond sur sa capacité remarquable de mobiliser les gens à l'échelon local (laquelle a été signalée dans l'examen externe du programme PRE) et de faire en sorte qu'ils soient mieux en mesure d'acquérir et de transmettre des connaissances pouvant influencer les comportements et les politiques. Le programme continuera de mettre clairement l'accent, dans ses travaux, sur les petits agriculteurs, les pauvres et les exclus, tout en prêtant une attention particulière à la vulnérabilité liée au sexe. Cette orientation exige que l'accès aux ressources de production et aux services écosystémiques, et les droits d'utilisation de ces ressources et de ces services, demeurent des éléments centraux, quoique cela nécessite que l'on fasse ressortir plus nettement les liens avec la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.

Par comparaison avec la programmation antérieure, le programme ASA accordera plus d'importance au renforcement des capacités de recherche interdisciplinaire des équipes de projet. On s'appuiera pour ce faire, sans toutefois les reproduire, sur des méthodes

précédemment élaborées et expérimentées sur le terrain, visant à renforcer les capacités en sciences sociales; on intégrera aussi de nouveaux points de vue intéressants relevant de disciplines comme l'économie de l'environnement, l'étude des politiques, la gestion du sol et de l'eau, la phytosélection, l'agroécologie, la biologie et les sciences de l'information. On demeurera disposé à mettre à l'épreuve, de manière sélective, des idées et des méthodologies nouvelles, pourvu qu'elles soient clairement axées sur des applications pratiques. Le renforcement des capacités d'analyse sociale et sexospécifique reste une tâche cruciale, non pas sur le plan de l'élaboration et de l'expérimentation de nouvelles méthodes, mais dans l'optique de l'institutionnalisation de ces capacités (à l'échelle des équipes comme à l'échelle organisationnelle) dans la recherche appliquée en agriculture et en sécurité alimentaire.

L'exposé qui précède, sur les centres d'intérêt qui demeurent et ceux qui sont abandonnés, montre que les travaux soutenus par le programme ASA seront clairement orientés vers la recherche de solutions qui améliorent les moyens de subsistance, qui sont centrées sur l'agriculture (y compris l'élevage et la pisciculture) et l'alimentation, qui peuvent être mises à l'échelle et qui réalisent la synthèse harmonieuse des principes technologiques, sociaux et économiques. L'une des nouvelles caractéristiques du programme ASA consistera à favoriser l'établissement de liens plus étroits entre les organismes de recherche du Sud et le milieu de la recherche et du développement au Canada, par le truchement du FCRSAI. Voici quelques exemples de sujets de recherche illustrant ce que le programme compte faire.

- Contribuer à la mise au point de technologies et d'innovations tenant compte des sexospécificités et ayant pour but d'accroître la productivité agricole, d'améliorer la nutrition et de réduire les pertes après les récoltes.
- Appuyer des recherches à la ferme éclairées par une solide analyse sociale et sexospécifique afin de cerner les avantages de l'adoption de technologies données et de déterminer la viabilité économique et écologique de l'exploitation agricole à petite échelle.
- Mettre au point des cultivars adaptés aux écosystèmes et aux systèmes d'exploitation agricole qui réduisent la dépendance à l'égard d'une agriculture hautement énergivore et accroissent l'adaptabilité des cultures au stress biotique et abiotique.
- Favoriser le recours à des espèces sous-utilisées afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la sécurité du revenu.
- À partir d'une solide analyse sociale et sexospécifique, apporter des solutions aux régimes carencés et aux importants problèmes que pose la malnutrition attribuable au manque de micronutriments en augmentant la valeur nutritionnelle des cultures, leur utilisation et leur potentiel de commercialisation.

Les incidences prévues ont été définies selon une gradation : certaines sont relativement faciles à obtenir, d'autres très difficiles (tableau 1). Le premier degré correspond aux incidences minimums que devraient permettre les activités de base du programme. Les incidences moyennes sont plus difficiles à réaliser et témoignent d'une plus grande réussite. Quant aux incidences élevées, elles sont très difficiles à obtenir et

ne seront sans doute atteintes que dans un petit nombre de contextes et de projets, mais si elles le sont, ce sera le signe que le programme a été des plus fructueux.

Tableau 1. Incidences attendues

Situation de départ	Incidence faible	Incidence moyenne	Incidence élevée
Pour de nombreux petits exploitants agricoles, les solutions permettant l'intensification et la diversification durables de l'agriculture sont limitées.	De 10 à 15 améliorations précises aux techniques d'élevage et de production des cultures vivrières et secondaires sont observées, et plusieurs passent à grande échelle.	Des progrès sont réalisés dans l'élaboration et l'ajustement d'améliorations aux systèmes de production de 3 à 5 zones et populations difficiles à atteindre.	Dans 1 à 3 pays, des parties prenantes ont renforcé leurs systèmes de recherche et poursuivent, grâce aux fonds qu'elles ont elles-mêmes réunis, les travaux entrepris dans le cadre du programme.
La participation de chercheurs canadiens aux activités d'organismes de recherche du Sud est limitée.	De 10 à 20 partenariats de recherche réalisent des travaux de recherche appliquée fructueux sur la sécurité alimentaire et parviennent à obtenir du financement additionnel.	Les travaux de recherche en collaboration subventionnés par le programme permettent de cerner 5 à 10 innovations que l'on peut faire passer à grande échelle en vue d'améliorer la sécurité alimentaire.	Plusieurs percées décisives ayant un vaste champ d'application et des retombées importantes au regard de la sécurité alimentaire à l'échelle nationale et, possiblement, à l'échelle internationale, sont réalisées.
Pour les petits exploitants agricoles, l'accessibilité des chaînes de valeur et les avantages qui en découlent sont intermittents.	Les chaînes de valeur de 5 à 10 cultures vivrières et secondaires et élevages sont à l'étude; en s'appuyant sur la méthodologie mise au point dans la programmation passée de PRE, on cerne des occasions précises d'améliorer l'accès aux marchés et d'accroître le revenu des pauvres.	Des démarches et des améliorations applicables à des zones et à des populations difficiles à atteindre sont à l'étude pour 3 à 5 chaînes de valeur; une méthodologie intégrant la réduction de la pauvreté et des considérations relatives aux ressources naturelles fait l'objet d'autres essais et améliorations; ces démarches et cette méthodologie sont largement utilisées ailleurs.	Plusieurs nouvelles chaînes de valeur passent à grande échelle, ce qui a pour effet direct d'augmenter le revenu et d'améliorer la sécurité alimentaire.
Les moyens de subsistance fondés sur l'exploitation des ressources naturelles viennent principalement d'usages et de coutumes traditionnels.	Pour 5 à 8 contextes précis (axés sur les terres, l'eau et les forêts) où l'accès est souvent contesté, on analyse, du point de vue de l'économie politique, l'accès à des ressources productives.	Dans 3 à 5 cas, la recherche en économie politique intègre de manière efficace les ressources naturelles et les questions d'ordre environnemental au développement de nouvelles stratégies de génération de revenu et de production alimentaire au service des pauvres.	En tenant compte des questions d'économie politique, on met en place des principes profonds et bien admis pour guider l'élaboration d'une politique efficace en matière de gestion des ressources.
Les politiques et lois visant à favoriser le développement rural et la sécurité alimentaire sont souvent inadéquates pour ce qui est de réduire la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire.	Des options en matière de politiques et des stratégies efficaces pour l'amélioration (et, souvent, la décentralisation) du développement rural sont étudiées et mises à l'essai dans 5 à 10 pays de la région ALC. Dans d'autres régions, des projets de recherche sur les politiques en matière de ressources naturelles analysent les retombées de telles politiques sur la sécurité alimentaire.	Dans plusieurs cas importants, les travaux soutenus par le programme dans la région ALC ont des incidences sur les politiques nationales ou territoriales ou sont à l'origine de modifications qui y sont apportées; une méthodologie et des démarches de recherche élaborées et mises à l'essai dans la région ALC sont appliquées à plusieurs pays d'autres régions. Des projets de recherche passés sur les politiques en matière de ressources naturelles révèlent des implications pour la sécurité alimentaire.	De 3 à 5 politiques ou programmes axés sur le développement rural et la sécurité alimentaire et inspirés du programme ASA ont été mis en oeuvre; dans 1 ou 2 cas, on a réussi à influencer sur les politiques territoriales touchant les zones rurales.

Enfin, le CRDI est bien placé pour effectuer des recherches sur les stratégies de développement rural-urbain, y compris les approches territoriales des politiques de développement; reconnu comme chef de file dans ce domaine, il soutient des travaux suivis et très visibles dans toutes les régions. La recherche met l'accent sur les liens qui unissent les zones rurales et les centres urbains; elle fait ressortir clairement que la production alimentaire est surtout l'affaire des zones rurales, mais que l'agriculture périurbaine et urbaine apporte un complément utile. Les habitants des zones rurales et ceux des centres urbains sont reliés les uns aux autres par un ensemble complexe et dynamique de relations socioéconomiques; celles-ci se traduisent par des flux financiers et humains, ainsi que par des mouvements de produits et de services, et font naître le besoin de politiques de développement intégré.

3. Démarche

a. Objectif

Le programme ASA a pour objet de financer des recherches ouvrant de nouvelles perspectives pour une agriculture plus équitable et plus productive, afin d'accroître la sécurité alimentaire et la sécurité du revenu des hommes et des femmes pauvres vivant dans les pays en développement. À cette fin, le programme ASA devra soutenir la recherche interdisciplinaire, appliquée et axée sur les impacts, qui permet de lutter (souvent d'un point de vue régional ou infrarégional) contre ce que l'on sait être les forces et les facteurs clés contribuant à l'aggravation de l'insécurité alimentaire.

Le programme ASA compte travailler avec des organismes de recherche et de développement du Canada et de pays en développement à la mise au point et à l'essai d'innovations pertinentes pour les pays d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Asie et pouvant y être utilisées. Dans le cadre du programme ASA, les chercheurs feront l'essai d'une vaste gamme de solutions visant à accroître et à diversifier la production agricole et à aider les petits agriculteurs et les personnes pauvres à tirer parti des chaînes de valeur tout en gérant leurs ressources de façon durable. Ils devront également s'attacher à comprendre comment faire passer ces solutions à grande échelle.

b. Incidences

Le programme ASA contribuera à l'avancement des connaissances en assurant un équilibre approprié entre des recherches quantitatives et des recherches qualitatives, menées selon des méthodes rigoureuses. En pratique, on soutiendra principalement des recherches sur le terrain, exécutées le plus souvent avec la participation efficace et importante de petits exploitants agricoles (hommes et femmes), de participants aux chaînes de valeur, de consommateurs, de fonctionnaires, de responsables des politiques et d'organismes de la société civile. Par ailleurs, le programme ASA appuiera aussi certains projets de haut niveau, en matière de recherche conceptuelle et de recherche sur les politiques, spécialement conçus pour contribuer à des débats importants en matière de politiques et de développement à l'échelon international. Cela permettra de donner suite à une recommandation formulée dans l'examen externe du programme PRE, à savoir qu'il faut communiquer plus efficacement les principales

leçons et constatations tirées des recherches sur le terrain au milieu de la recherche et du développement international. L'axe relatif à l'agriculture à petite échelle comprendra un sous-ensemble d'études qui cibleront tout particulièrement les personnes extrêmement pauvres.

Les chercheurs qui oeuvrent dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire peuvent s'appuyer sur des fondements scientifiques solides et sur une expérience de terrain considérable qui a été acquise au cours des 40 dernières années. À cela s'ajoutent les nombreux travaux qui ont été effectués partout dans le monde (par divers organismes dont le CRDI) sur la gestion durable des ressources naturelles et sur les moyens de rendre plus efficace la participation des collectivités et des citoyens aux travaux de recherche et à la prise des décisions. Différents organismes de développement et des pays du Sud investissent aujourd'hui davantage de ressources dans le développement agricole et la sécurité alimentaire, plus particulièrement en Afrique. Il existe toutefois des créneaux précis (surtout dans les zones à potentiel faible ou moyen et au chapitre des cultures et des animaux de spécialité et sous-utilisés) où d'autres programmes comme ASA peuvent bien fonctionner. La solide assise de recherche du CGIAR (que l'on s'attache actuellement à restructurer et à redynamiser) devrait fournir un vigoureux système de recherche international. Certains systèmes de recherche nationaux de grande envergure (ceux du Brésil, de la Chine, de l'Inde et du Maroc par exemple) sont vigoureux et bien placés pour diriger la recherche dans leur pays. D'autres (c'est le cas dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne comme dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine) ont été anéantis par un financement insuffisant, par l'appareil bureaucratique et par la privatisation. Cela restreint les possibilités, mais fournit à un programme comme ASA l'occasion de jouer un rôle concret et proactif dans certains pays. Enfin, des ONG spécialisées en recherche au dynamisme remarquable et d'énergiques regroupements d'agriculteurs sont apparus depuis quelques dizaines d'années et pourraient apporter aux chercheurs une collaboration précieuse.

Les incidences prévues ont été définies selon une gradation : certaines sont relativement faciles à obtenir, d'autres très difficiles (tableau 1). Le premier degré correspond aux incidences minimums que devraient permettre les activités de base du programme. Les incidences moyennes sont plus difficiles à réaliser et témoignent d'une plus grande réussite. Quant aux incidences élevées, elles sont très difficiles à obtenir et ne seront sans doute atteintes que dans un petit nombre de contextes et de projets, mais si elles le sont, ce sera le signe que le programme a été des plus fructueux.

Les projets soutenus par le FCRSAI font partie intégrante du programme ASA; on s'attend à ce qu'ils apportent de nouvelles connaissances et compétences, des technologies, des innovations, des outils et des améliorations qui viendront enrichir les pratiques actuelles en matière de production agricole et de sécurité alimentaire. Cela se traduira par la conception et la mise à l'essai de technologies précises, par de nouveaux cultivars et de nouveaux vaccins, par des publications de recherche (articles dans des revues techniques, professionnelles et à comité de lecture) et par un groupe de nouveaux diplômés dûment formés. Les connaissances et technologies nouvelles devraient commencer à contribuer de façon manifeste (quoique très modeste au début), dans les pays où s'effectueront les recherches, à la hausse de la productivité agricole et

à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Les organismes de recherche du Canada établiront des liens plus étroits avec leurs homologues du Sud; quelques-uns de ces partenariats obtiendront un financement additionnel, et leurs travaux se poursuivront après que le FCRSAI aura mis un terme à ses activités. Les organismes des pays en développement devraient faire preuve d'une plus grande capacité d'élaborer, de mettre en oeuvre et de soutenir des solutions d'avant-garde favorisant la production agricole et la sécurité alimentaire. Ces améliorations devraient être centrées sur l'agriculture à petite échelle, et les avantages en matière de sécurité alimentaire devraient profiter aux ménages pauvres tant dans les zones rurales que dans les centres urbains. Les résultats précis devraient être destinés aux agriculteurs, hommes et femmes.

c. Stratégie et démarche en matière de programmation

En pratique, la part importante du budget du programme ASA (et du temps du personnel) consacrée au FCRSAI conférera au programme la capacité de cerner et d'exploiter les incidences qui apparaîtront. Les projets de recherche qui recevront l'appui du Fonds seront choisis parmi un éventail de sujets et de régions, à partir des réponses reçues aux deux appels à propositions qui auront été lancés au cours de la première année d'existence du programme. L'appel qui sera lancé au cours de la deuxième année viendra combler les lacunes relevées au cours de la première année du FCRSAI, en cernant les incidences émergentes tôt dans le cycle de vie des projets. L'équipe du programme ASA amorcera des activités de programme exploratoires relativement à des sujets ne pouvant pas relever du FCRSAI (par exemple les chaînes de valeur et la politique en matière de sécurité alimentaire) dans les deux premières années du programme; au cours des trois années suivantes, elle passera à des projets plus vastes qui s'appuieront sur les leçons apprises et sur ce qui a fonctionné (ou pas) et explorera les nouvelles orientations de recherche qui se dégageront de l'examen des premiers résultats du portefeuille de projets financés (voir la figure 1). Le programme ASA fera appel à plusieurs modalités de programmation. Le FCRSAI aura recours à des appels à propositions ouverts et concurrentiels. En outre, pour les projets ne relevant pas du FCRSAI, l'équipe établira la programmation comme le CRDI le fait habituellement, en se montrant réceptive aux besoins et en laissant les administrateurs de programme élaborer les propositions de manière proactive. Le FCRSAI créera de nouveaux partenariats regroupant des chercheurs du Canada et des chercheurs de pays du Sud et renforcera les partenariats existants.

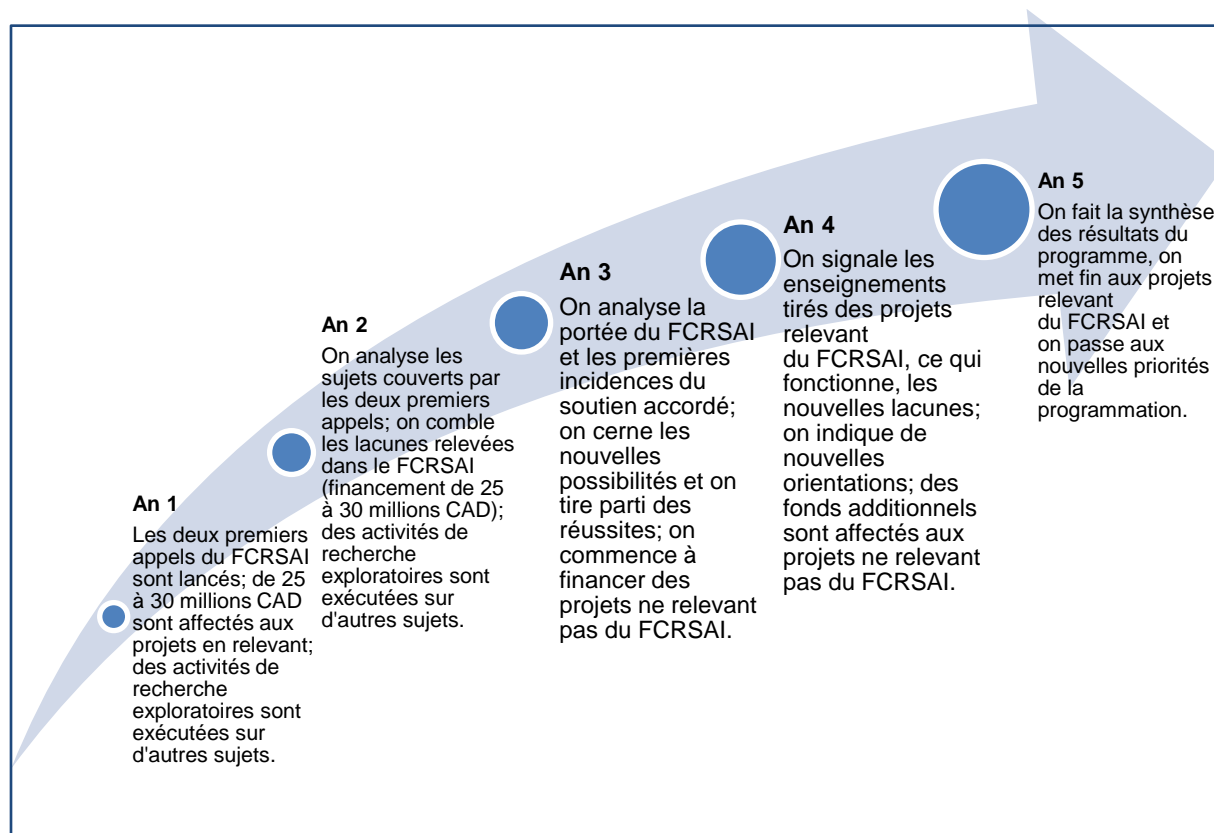


Figure 1. Calendrier du programme ASA

Le programme ASA fera fond sur la programmation et les partenariats antérieurs s'il y a lieu; toutefois, les caractéristiques particulières du FCRSAI et les exigences s'y rapportant orienteront fortement le portefeuille du programme (tableau 2) vers un nouveau positionnement stratégique (orientation vers une approche plus technique de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire que celle qui prévalait dans la programmation antérieure) et une nouvelle optique stratégique (nouveaux partenariats, notamment avec de nombreux partenaires canadiens). Les pourcentages donnés à titre indicatif dans le tableau 2 montrent la part approximative des ressources du programme qui sera affectée aux différentes composantes du portefeuille.

Tableau 2. Portefeuille du programme (la part approximative des fonds qui sera affectée à chaque composante est exprimée en pourcentage)

	À maturité	Intermédiaire	Nouvelle programmation
Positionnement stratégique	<p>La programmation antérieure offre une assise, des incidences et des méthodologies solides en matière de gestion de l'environnement, qui peuvent s'appliquer aux questions touchant à la sécurité alimentaire (5 %).</p> <p>La programmation antérieure fournit un vaste portefeuille de méthodologies d'analyse sociale et sexospécifique, appropriées et utiles, qui peuvent s'appliquer aux questions touchant à la sécurité alimentaire (5 %).</p>	<p>On étend davantage aux autres régions les résultats, les méthodes et les incidences de la programmation, mise en oeuvre en Amérique latine, sur l'aménagement du territoire en milieu rural et sur les politiques s'y rapportant (10 %).</p> <p>Recherche sur les avantages des chaînes de valeur et sur la possibilité qu'elles soient adoptées par les petits exploitants agricoles (10 %).</p> <p>Un certain nombre de travaux sur les changements climatiques dans la région ALC, en Afrique et en Asie du Sud sont achevés ou en cours; ils préparent la voie à la poursuite de la recherche sur les répercussions de ces changements et sur la façon de s'y adapter afin d'assurer la sécurité alimentaire (10 %).</p>	<p>Les sommes destinées au FCRSAI (55 %) seront affectées au cours des deux premières années du programme. Il y aura de nouveaux travaux de recherche sur certains sujets reliés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.</p> <p>De l'an 3 à l'an 5 seront effectués des travaux de recherche ayant pour objet de donner suite aux projets financés, d'y apporter un complément et d'en faire la synthèse (5 %).</p>
Optique stratégique	<p>Des partenaires et des réseaux de recherche étudient déjà les questions relatives à la sécurité alimentaire et les répercussions à cet égard, ou s'y intéressent. À utiliser de façon sélective dans la programmation.</p> <p>Certains organismes et réseaux de recherche sont en mesure d'étudier les répercussions, sociales et sexospécifiques, de la recherche axée sur le développement agricole et la sécurité alimentaire. D'autres sont mieux placés pour fournir une collaboration et des conseils stratégiques, en ce qui concerne les questions sociales et sexospécifiques, à des organismes de recherche qui oeuvrent dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'agriculture.</p>	<p>La recherche sur l'aménagement du territoire en milieu rural est maintenant appliquée dans d'autres régions ou y fait l'objet de discussions. Un partenaire actuel des plus performants est bien placé pour jouer un rôle de chef de file dans l'élargissement de la mise à l'essai et de l'utilisation de cette approche. Le risque le plus grand tient au fait que l'approche a été mise à l'essai surtout dans la région ALC.</p> <p>On a créé, pour les besoins de la recherche sur les chaînes de valeur, des modèles et des méthodologies qui doivent être mis à l'essai dans d'autres contextes, y compris en y intégrant des notions des TIC-D.</p> <p>Il faudra trouver de nouveaux partenaires et poursuivre la réalisation de projets prometteurs pour étendre les travaux sur les changements climatiques aux répercussions de ces changements sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. On aura recours en Afrique aux partenaires actuels du programme ACCA. On compte déjà des partenaires en Asie et dans la région ALC, mais on aura besoin aussi de nouveaux partenariats.</p>	<p>Il s'agira surtout de nouveaux partenariats (90 % des fonds seront attribués à la suite d'appels à propositions ouverts), mais une partie du financement (10 %) sera réservée à des partenariats déjà établis (certains par le CRDI, selon toute vraisemblance).</p> <p>La programmation de suivi de l'an 3 à l'an 5 pourra faire appel à de nouveaux partenariats ou à des partenariats qui ont fait leurs preuves.</p> <p>Tous les projets relevant du FCRSAI seront exécutés avec la collaboration d'un partenaire canadien, ce qui renforcera considérablement la présence du CRDI auprès du milieu de la recherche sur l'agriculture et la sécurité alimentaire au Canada, mais presque tous les partenariats seront nouveaux.</p>

Le FCRSAI a été mis sur pied conjointement par le CRDI et l'ACDI. Ses créateurs ont conscience du besoin de mettre à profit les capacités du Canada en matière de recherche sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, en partenariat avec des organismes du Sud. Bien que le FCRSAI ne vise pas explicitement à renforcer les capacités, il y contribuera, grâce à la participation probable d'étudiants de cycles supérieurs qui exécuteront leurs travaux de recherche dans le cadre de certains projets faisant appel à des universités.

Le FCRSAI favorisera des partenariats utiles réunissant des organismes du Canada et de pays en développement faisant partie du milieu universitaire, du secteur privé, de la société civile et du milieu de la recherche. La majeure partie du financement sera accordée à des projets d'envergure (d'une valeur de 1 à 5 millions CAD) d'une durée de deux ans à trois ans et demi. Les définitions et les processus reliés aux appels, de même que le choix des projets à financer, relèveront d'un comité de gouvernance coprésidé par le CRDI et par l'ACDI. Les membres de l'équipe du programme ASA (de même que certains administrateurs de programme d'autres entités du CRDI, dans le cas des propositions recoupant leurs sujets prioritaires) apporteront leur concours à un comité consultatif scientifique (coprésidé par le CRDI et par l'ACDI). La recherche sur les politiques comme telle ne doit pas recevoir de soutien, mais l'on s'attend à ce que la synthèse des projets (activité prévue dans le cadre du Fonds) vienne éclairer les choix proposés relativement aux politiques touchant au développement agricole et à la sécurité alimentaire.

d. Priorités par région

L'équipe du programme ASA utilise la classification adoptée dans le *Rapport sur le développement dans le monde 2008*, qui distingue trois « mondes » agricoles (les pays à vocation agricole, les pays en mutation et les pays urbanisés), pour illustrer, au départ, l'influence que peut exercer le contexte régional sur les sujets prioritaires. Ceux-ci sont donnés à titre indicatif : des précisions et d'autres possibilités seront fournies au fur et à mesure qu'avancera l'établissement de la programmation (une fois que l'on aura reçu les réponses aux appels à propositions lancés par le FCRSAI par exemple).

Les pays d'Afrique subsaharienne sont essentiellement à vocation agricole : le secteur agroalimentaire y est le premier moteur de la croissance économique et le principal moyen de réduction de la pauvreté. L'insécurité alimentaire y est répandue, surtout chez les petits exploitants agricoles, mais aussi chez les pauvres des villes. Par conséquent, les stratégies favorisant la croissance de la production agricole dans le secteur des petites exploitations peuvent aider à réduire la pauvreté, créer des emplois et des possibilités de revenus grâce aux chaînes de valeur, et accroître la sécurité alimentaire en fournissant aux consommateurs, tant dans les villes qu'en milieu rural, une plus grande quantité et un plus large éventail d'aliments produits localement. Les principaux points d'insertion de la recherche en Afrique subsaharienne sont la recherche de solutions permettant d'accroître la productivité afin d'augmenter le rendement et la diversité des principales cultures vivrières de base, des cultures vivrières sous-utilisées, ainsi que de la production animale et piscicole; l'amélioration de

la résilience des petits systèmes d'exploitation agricole à l'égard des changements climatiques et d'autres perturbations (marchés, conflits, politiques); la création d'occasions pour les pauvres de toucher un revenu et d'avoir accès aux marchés.

Plus du tiers des personnes touchées par l'insécurité alimentaire dans les pays en développement vivent en Asie du Sud. Cette région est en pleine mutation, mais présente aussi les caractéristiques d'une région à vocation agricole. En raison de sa taille et de la densité de sa population, l'Inde compte à elle seule un grand nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire; si l'on y ajoute la Chine, la région englobe au total 42 % des personnes qui souffrent continuellement de la faim dans le monde, selon la FAO. Les statistiques cachent en outre des dimensions de l'insécurité alimentaire qui se trouvent à l'intérieur même des régions, des collectivités locales et des ménages, notamment la grave sous-alimentation des enfants de moins de cinq ans, les carences en micronutriments et l'accès inégal à l'eau, à la nourriture et aux services de santé. L'Asie du Sud est vulnérable aux changements climatiques et à leurs effets sur le système des moussons. En l'absence de données météorologiques fiables ou de systèmes universels d'assurance agricole, cela a d'importantes répercussions sur la productivité agricole et la sécurité alimentaire. Les principaux points d'insertion de la recherche en Asie du Sud sont l'amélioration des semences, des pratiques et de l'accès en temps utile à l'information sur la météo, le climat et les marchés, de manière à favoriser l'adaptation aux changements climatiques; l'élaboration de politiques plus efficaces et plus équitables sur la répartition des ressources en eau et le prix de l'eau, particulièrement en ce qui concerne les politiques relatives à la gouvernance décentralisée de l'eau; une plus grande compréhension de la manière dont les femmes peuvent contribuer à améliorer la prise des décisions ayant trait à l'agriculture et à la répartition des aliments au sein des ménages, en établissant des liens entre la nutrition, les droits et l'accès aux ressources clés, y compris les mécanismes de financement et de partage des risques et la sécurité alimentaire.

En raison de leur croissance économique rapide et de leur intégration grandissante dans l'économie régionale et mondiale, plusieurs pays d'Asie du Sud-Est possèdent les caractéristiques de pays en mutation, dans lesquels se produisent des changements profonds sur le plan social, économique et environnemental. Ces changements comprennent l'urbanisation et la migration de la main-d'oeuvre, des disparités spatiales de plus en plus nettes dans la répartition des revenus, ainsi que l'évolution des systèmes de production alimentaire et des modèles d'utilisation des sols. Souvent, ils entraînent la privatisation de ressources communes, comme les parcours, les forêts et les pêches, ou la marchandisation de ressources auparavant faciles d'accès, comme l'eau et les semences. La répartition des terres agricoles devient plus asymétrique en certains endroits, et les cultures commerciales (y compris celles pouvant servir à la production de biocombustibles) prennent rapidement de l'expansion. Certaines personnes sont plus en mesure de profiter de ces tendances, et les différences sociales s'accroissent. Les sexes sont une dimension importante de ces effets différents que produisent les changements économiques. Les principaux points d'insertion de la recherche en Asie du Sud-Est sont les suivants : la nécessité de renforcer la sécurité alimentaire au sein de systèmes d'exploitation agricole peu productifs qui sont (en partie) fondés sur la forêt, l'élevage du bétail et la pêche; les dynamiques foncières (dont l'augmentation du nombre de sans-terres et la

concentration des terres en certains endroits), les migrations et l'urbanisation; le rôle des regroupements d'agriculteurs (émergents) en ce qui concerne l'accès aux ressources naturelles (y compris à l'eau servant à l'irrigation), à l'information, au crédit, à divers services et aux chaînes de valeur en évolution, de même qu'en ce qui touche à la prestation de services (écosystémiques) et à titre de (nouveaux) acteurs politiques du développement rural.

Les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (région MOAN) sont en mutation; ils importent 50 % des calories qu'on y consomme – principalement sous forme de céréales (le blé en particulier) –, au moyen de coûteuses subventions à la consommation alimentaire dans certains cas (par exemple celui de l'Égypte). Cette forte dépendance à l'égard des importations rend les consommateurs et les gouvernements (en raison des subventions à la consommation) très vulnérables aux importantes fluctuations du prix des produits de base. La production alimentaire est limitée par une pluviosité faible et irrégulière, par la grave insuffisance de terres arables et par le ralentissement de la croissance de la productivité agricole. Les rendements des céréales correspondent actuellement à la moitié de la moyenne mondiale, et l'écart se creuse de plus en plus. Comme cela se conjugue à une croissance démographique élevée, on aura du mal à subvenir aux besoins alimentaires dans la région. Dans la plupart des pays arabes, il n'y a guère ou pas de possibilité d'une hausse durable de l'utilisation de l'eau. Les principaux points d'insertion de la recherche dans la région MOAN sont l'élaboration de politiques fondées sur les connaissances permettant de pallier l'insécurité alimentaire grâce à une gestion améliorée de l'eau servant à des fins agricoles, tout en tenant compte de la variabilité du climat et des changements climatiques; la compréhension des risques et des compromis associés aux politiques de sécurité alimentaire visant l'autosuffisance dans les grandes cultures vivrières de base (par exemple le blé) par rapport aux avantages et aux inconvénients que présentent les possibilités de diversification de la production pour l'agriculture à petite échelle; la compréhension du potentiel des TIC pour l'intégration des approches et des technologies en vue de favoriser la productivité agricole et les options reliées aux chaînes de valeur.

La région de l'Amérique latine et des Caraïbes (région ALC) est très hétérogène. En font partie des pays urbanisés dotés d'un vaste système agroalimentaire, très moderne et tourné vers l'exportation; d'autres pays conservant une forte composante rurale, où l'agriculture à petite échelle demeure très présente; de petits États insulaires comme ceux des Caraïbes. Il y a d'importantes dynamiques territoriales dans de nombreux pays d'Amérique latine, où des systèmes de grande envergure coexistent avec le secteur des petites exploitations agricoles, et quelquefois le menacent. Des changements marqués continuent de transformer l'utilisation des terres, en particulier à la lisière des forêts, qui entraînent des compromis et des conflits majeurs entre les objectifs de réduction de la pauvreté, les possibilités en matière de production agricole, les services écosystémiques et les revendications territoriales des autochtones. Même avec la croissance économique que l'on enregistre dans toute la région, il y a de fortes concentrations de pauvres, tant dans les zones rurales qu'en milieu urbain, et l'insécurité alimentaire est grande. Les investissements augmentent, mais ciblent généralement des secteurs bien précis; il y a peu d'investissements intégrés. Les principaux points d'insertion de la recherche dans la région ALC sont une meilleure

compréhension des effets différents que les solutions mises à l'essai produisent sur trois sous-groupes importants du secteur des petites exploitations agricoles – les systèmes modernes ou commerciaux, les systèmes agroécologiques et les systèmes de subsistance – et de la manière dont ces solutions peuvent être utilisées par les sous-groupes en question; la poursuite de l'étude des dynamiques relatives aux territoires et aux politiques, notamment des façons dont les politiques de développement rural doivent prendre en compte les différences territoriales afin de porter des fruits et pour qu'il soit possible d'évaluer leurs effets sur la sécurité alimentaire tant en milieu rural qu'urbain; la gestion transfrontalière des ressources (l'eau et les pêches par exemple), laquelle peut aussi bien entraîner des compromis entre les intérêts commerciaux et la prestation des services écosystémiques qu'être une source de tensions ou de conflits entre les pays.

4. Références

- Ahmed, A.U., R.V. Hill, L.C. Smith, D. M. Wiesmann et T. Frankenberger (2007). *The World's Most Deprived: Characteristics and Causes of Extreme Poverty and Hunger*, IFPRI Discussion Paper No. 43, Washington, International Food Policy Research Institute (octobre 2007).
- Banerjee, A.V. et E. Duflo (2006). *The Economic Lives of the Poor*, MIT Department of Economics Working Paper Series, n° 06-29. [consultable sur le site du SSRN à <http://ssrn.com/abstract=942062>].
- Banque mondiale (2007). *Rapport sur le développement dans le monde 2008 – L'agriculture au service du développement*, Washington, Banque mondiale.
- Chen, S. et M. Ravallion (2008). *The developing world is poorer than we thought, but no less successful in the fight against poverty*, World Bank Policy Research Working Paper Series, n° 4703, Washington, Banque mondiale.
- Ivanic, M. et W. Martin (2008). *Implications of Higher Global Food Prices for Poverty in Low-Income Countries*, World Bank Policy Research Working Paper Series, n° 4594, Washington, Banque mondiale.
- Lipton, M. (2005). *The family farm in a globalizing world: the role of crop science in alleviating poverty*, IFPRI 2020 Vision Discussion Paper No. 40, Washington, International Food Policy Research Institute.
- Organisation des Nations Unies (2008). *Objectifs du Millénaire pour le développement – Rapport 2008*, New York, Organisation des Nations Unies.
- Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2008). *Biodiversité et agriculture – Protéger la biodiversité et assurer la sécurité alimentaire*, Montréal, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.
- Timmer, C.P. et S. Akkus (2008). *The Structural Transformation as a Pathway out of Poverty: Analytics, Empirics and Politics*, Washington, Center for Global Development Working Paper Number 150.
- Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2008). *Trends in Sustainable Development: Agriculture, rural development, land, desertification and drought*. New York, Organisation des Nations Unies.
- von Grebmer, K., H. Fritschel, B. Nestorova, T. Olofinbiyi, R. Pandya-Lorch et Y. Yohannes (2008). *Global Hunger Index – The Challenge of Hunger 2008*, Bonn, Washington, D.C., Dublin, Deutsche Welthungerhilfe, IFPRI et Concern Worldwide.